

Candida auris



Mise à jour
06/11/2024

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Dialyse

Epidémiologie

Agent infectieux

Candida auris (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

Humains (peau, muqueuses, tube digestif, voies urinaires, voies respiratoires).
Environnement

Mode de transmission



Par contact direct, par exemple par des mains ou des gants contaminés, entre patients



Par contact indirect, par exemple par le biais d'objets contaminés (par exemple, brassard de tensiomètre, thermomètre) et de surfaces (par exemple, tables de chevet, barres de lit)

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable: de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT

Placement

Chambre individuelle

Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage (selon indication du service HPCI, en accord avec l'unité cantonale HPCI)

Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 -  Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
 -  Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
-

Suivi microbiologique

-  Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
 -  a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
 -  est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
 -  a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
 -  est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
-  Si la colonisation remonte à **plus de 3 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (5 frottis :J0,J7, J14, J21, et J28):
 -  Frottis nasal, les aisselles et les plis inguinaux
 -  **et** culture d'urine en cas de présence de sonde urinaire
 -  **et** d'autres sites colonisés (plaies)
 -  si résultat du 1er frottis négatif, faire 4 frottis à une semaine d'intervalle (J7, J14, J21, et J28)
-  Si la colonisation **date de < 3 mois** :



aucun dépistage à l'admission

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport



Literie et chemise du patient propres



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limitier les déplacements aux besoins essentiels



Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles



Désinfection du lit

Circulation



En soins aigus, hôpitaux et cliniques :



En principe, pas de sortie de la chambre



Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc) : chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique



En CTR



Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI



En absence de facteurs de risque, le patient peut circuler librement si les conditions suivantes sont réunies :



Patient propre sur lui



Vêtements propres



Si présence de pansements, ils sont propres



Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle)

Et avertir le service HPCI

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCI

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Enquête d'entourage selon directives du service HPCI



On considère comme un cas contact:



Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index



En Soins Intensifs, étendre les dépistages à tous les patients présents au même temps que le cas index



Se référer à la fiche micro-organisme : contact Candida Auris

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

 *Candida auris* peut présenter des résistances aux produits désinfectants usuels.
Utiliser un produit efficace contre *C. auris*

 Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :

-  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
-  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
-  Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

 Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

Environnement

-  Utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C. auris/une activité sporicide (suivre les instructions du fabricant).
 -  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
 -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
 -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
 -  Les rideaux ou parois de séparation sont respectivement changés ou désinfectés
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Autre information

À consulter

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au médecin cantonal

Oui dès le premier cas
